



**Nachlassverträge - Concordats - Concordati**

**VD**

1. **Débitrice: KRISS Systems SA**, En Courta-Rama 10, 1163 Etoy
2. **Remarques:** 1. Débitrice: KRISS Systems SA,  
En Courta-Rama – 1163 Etoy  
2. Remarques: Convocation à l'assemblée des créanciers  
art. 301 LP  
Le commissaire au sursis : Gérald Balimann p.a. Fiduciaire  
Fidinter SA, rue des Fontenailles 16, case postale,  
1001 Lausanne.  
Sursitaire : KRISS Systems SA à Etoy.  
Date de l'octroi du sursis : 18 janvier 2016.  
Autorité qui a rendu le prononcé : Président du Tribunal  
d'arrondissement de La Côte.  
Commissaire au sursis : Gérald Balimann, p a. Fiduciaire  
Fidinter SA, rue des Fontenailles 16, case postale,  
1001 Lausanne.  
Les créanciers sont convoqués en assemblée des créanciers le  
jeudi 13 octobre 2016 à 13h30, à la salle du 1er étage, restau-  
rant Sabai Thai, route Suisse 3, 1163 Etoy  
Examen des pièces : durant les 20 jours précédant l'assemblée  
des créanciers, conformément à l'article 301 LP, au bureau du  
commissaire sis rue des Fontenailles 16, 1007 Lausanne, ceci  
sur rendez-vous.  
Expiration du sursis : 29 novembre 2016.  
Le Commissaire ne donne aucune garantie pour le paiement  
des dettes contractées pendant le sursis concordataire.  
Fiduciaire Fidinter SA  
Case postale  
1001 Lausanne  
  
Fiduciaire Fidinter SA  
1001 Lausanne

03048451

